



COVID-19 : La ville de Die met en place un service d'aide auprès des plus fragiles

Les mesures de confinement peuvent générer des difficultés pour certaines personnes déjà fragiles : personnes âgées isolées, personnes souffrantes, personnes porteuses d'un handicap invalidant, personnes à la rue et personnes en grande précarité.

Si vous êtes dans cette situation ou si vous connaissez des personnes qui pourraient avoir besoin d'aide, n'hésitez pas à appeler l'accueil de jour (04.75.21.03.25) ou le C.C.A.S. (06.83.70.22.08) en indiquant vos coordonnées et vos difficultés. En cas d'absence, laisser un message sur le répondeur et un agent municipal vous contactera afin d'évaluer la situation et vous proposer des solutions à mettre en oeuvre.

En cas de nécessité vous pouvez également appeler le service de la **police municipale** au **06 78 06 85 89** ou au **06 74 95 26 71**.

Nous vous rappelons que l'ensemble des équipements municipaux est fermé au public.

Toutes les informations actualisées sur le coronavirus sont accessibles sur le site www.gouvernement.fr/info-coronavirus mis en place par l'Etat. Un numéro vert « 0 800 130 000 » est également disponible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.